



EVALUATION MULTISECTORIELLE DANS LA RÉGION DU LAC TCHAD

TCHAD

RAPPORT D'ENQUÊTE

JUIN 2016

TABLE DES MATIERES

RÉSUMÉ	3
Liste des acronymes	5
Classification géographique	5
Liste des graphiques et des cartes	5
INTRODUCTION	6
MÉTHODOLOGIE	7
RÉSULTATS	12
Déplacements de la population	12
Sécurité alimentaire et moyens de subsistances	15
Accès aux services de base	19
Cohésion sociale	25
CONCLUSION	27
ANNEXE 1	29
ANNEXE 2	30

Fontaine d'eau dans le village de Sawa Sabi, canton de Bol, mai 2016 © REACH

A propos de REACH

REACH est une initiative conjointe de deux organisations non-gouvernementales internationales, ACTED et IMPACT Initiatives, et du Programme Opérationnel des Nations Unies pour les Applications Satellitaires (UNOSAT). REACH a été créée en 2010 afin de développer des outils et des produits d'information qui contribuent à renforcer les capacités des acteurs et de faciliter la prise de décisions dans des contextes d'urgence, de relèvement et de développement. L'ensemble des activités de REACH sont menées en appui et au sein des mécanismes inter-agences de coordination établis au niveau local, régional et global. Pour plus d'information visitez notre site web : www.reach-initiative.org. Vous pouvez nous contacter directement à l'adresse : geneva@reach-initiative.org et nous suivre sur Twitter @REACH_info.

RÉSUMÉ

Alors que la crise sécuritaire persiste dans la zone du lac Tchad, le gouvernement tchadien a décidé de prolonger de 6 mois l'état d'urgence dans la Région du Lac.¹ Ce contexte sécuritaire a causé d'importants mouvements de populations entre 2015 et 2016, qui, selon l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) s'élèvent actuellement à plus de cent mille déplacés internes, réfugiés et retournés dans la région² et exercent une importante pression démographique sur la région et ses dynamiques socio-économiques.

Dans ce cadre, l'initiative REACH vise à mettre en place un système d'évaluation multidisciplinaire régulière des besoins des populations touchées par la crise nigériane afin d'informer la réponse humanitaire et permettre aux acteurs concernés de disposer d'une vue globale des dynamiques de mouvements des populations dans cette zone. Ce rapport est le deuxième d'une série visant à présenter une image actualisée de la situation humanitaire dans la région du lac Tchad, sur la base du premier rapport contenant des données collectées en janvier 2016.

Les résultats présentés dans ce rapport se basent sur des informations collectées entre le 11 avril et le 6 juin 2016 via des entretiens avec un échantillon d'individus préalablement identifiés comme informateurs clés (ICs) et auprès desquels des informations sur leur village d'origine et localité de déplacement, pour ceux ayant un statut de déplacé, ont été collectées. Ce réseau d'ICs vise à couvrir de manière homogène et proportionnelle les sous-préfectures se situant autour du lac Tchad. Pour cette enquête, le réseau se compose à la fois d'ICs ayant déjà participé à l'enquête précédente, principalement des marchands et des producteurs, et d'ICs nouvellement identifiés dans la chefferie des villages, les écoles, les structures de santé ainsi que dans les marchés des sous-préfectures qui n'avaient pas été enquêtées précédemment. Au total, les résultats présentés dans ce rapport ont été tirés de 402 enquêtes concernant 267 villages d'origine, et de 123 enquêtes menées auprès d'ICs déplacés sur leurs 84 localités de déplacement.

De manière générale, la situation dans la région du lac Tchad ne présente aucune amélioration significative et les besoins humanitaires identifiés précédemment restent actuels. Plus spécifiquement, la crise humanitaire dans la région du lac se poursuit ainsi selon trois dynamiques interdépendantes :

- 1) Tout d'abord, l'insécurité dans la région a entraîné d'importants mouvements de population depuis 2015, relevés dans plus de la moitié des villages enquêtés. Ceux-ci étaient constitués à la fois de populations du Nigéria venant se réfugier au Tchad (6951 réfugiés dans la région du Lac selon le HCR)³ et de déplacés internes (plus de 100 000 personnes)⁴. Ces déplacements ont eu lieu de manière localisée, principalement au sein de la même préfecture ou sous-préfecture, et répondant à une logique sécuritaire et communautaire, c'est-à-dire que les populations se sont déplacées vers des localités proches, qu'ils savaient sûres et où des membres de leur famille ou de leur communauté vivaient déjà. Les résultats de l'enquête révèlent une stabilisation de ces déplacements, puisque les déplacés ne sont pas retournés dans leur localité d'origine.

De même, bien que les conditions des populations déplacées présentent un degré de précarité plus important que celles des populations hôtes en termes d'abris, en ayant recours notamment à des habitats en paille et des cases quand les populations hôtes disposent davantage de concessions (respectivement 38%, 28% et 9% pour les déplacés contre 16%, 19% et 54% pour les non-déplacés), on observe cependant une certaine amélioration dans ces constructions, avec de moins en moins d'abris de fortune. Quant à l'accès à la terre, il varie selon les sous-préfectures : selon la majorité des ICs, il ne serait pas réglementé, sauf dans les sous-préfectures de Bol, Kangallam et Ngouboua, où le droit coutumier tend à jouer un rôle important. Dans le nord-ouest du lac, les déplacés y auraient généralement accès en échange d'un loyer.

- 2) Ensuite, l'instauration et la prolongation de 6 mois de l'état d'urgence en avril 2016, conséquence de la persistance des problèmes sécuritaires, ainsi que les restrictions de mouvements qui en résultent, ont eu

¹ Agence-France Presse, « [Tchad: prorogation de 6 mois de l'état d'urgence contre Boko Haram](#) », 26 avril 2016

² OIM, Gouvernement du Tchad, CCCM Cluster, [Mise à jour des chiffres des déplacés en lien avec la crise nigériane](#), mai 2016

³ HCR, [Statistiques par camp, bureau et région de la population de personnes relevant de la compétence du HCR. \(Au 30/04/2016\)](#), mai 2016

⁴ OIM, Gouvernement du Tchad, CCCM Cluster, [Mise à jour des chiffres des déplacés en lien avec la crise nigériane](#), mai 2016

un impact négatif sur la situation économique et alimentaire des populations de la région. En effet, de nombreux agriculteurs, pêcheurs et éleveurs n'ont eu que peu ou pas d'occasions d'accéder à leur terrain, au Lac ainsi qu'aux routes de transhumance, soit parce qu'ils ont dû quitter leur localité d'origine et que la distance ou l'insécurité les en empêchaient, soit parce qu'ils résident dans des zones où les mouvements sont restreints. Par conséquent, les sources principales de nourriture – la production personnelle et les marchés – ont également été impactées, puisque la situation a généré une baisse de la production locale et une augmentation des prix. Au vu de la baisse des revenus qui a également été relevée auprès de la majorité des ICs durant la période, une situation de crise alimentaire s'est établie.

Par ailleurs, les ICs rapportent que les distributions alimentaires durant la même période n'ont touché qu'une minorité des villages enquêtés (30%) et ont bénéficié principalement aux populations déplacées, obligeant les ménages hôtes et IDPs à recourir à des stratégies souvent négatives telles que l'emprunt d'argent, ou la réduction de la taille ou de la fréquence des repas. Cette dégradation de la situation a conduit, et peut continuer à générer des mouvements de populations ultérieurement, encore plus localisés (micro-mouvements), davantage liés aux conditions économiques et à l'accès à la nourriture. Il ressort également de cette situation une certaine mise en concurrence de facto des populations hôtes et déplacées quant aux moyens de subsistance, comme cela a été relevé par certains ICs.

- 3) Enfin, la région du Lac fait face à un parc d'infrastructures extrêmement faible, qui vient s'ajouter à des services de base déjà peu disponibles. Or, les dynamiques de déplacement et la compétition accrue sur les ressources disponibles viennent accentuer davantage la pression sur ces services dans certaines localités et en rendent l'accès encore plus difficile. La vulnérabilité des populations à d'éventuels chocs ultérieurs additionnels s'en trouve davantage exacerbée. Ces populations peinent par exemple à accéder à des soins en raison de leur coût, du manque de transport pour se rendre dans les structures de santé, et du faible équipement de celles-ci.

L'accès à l'eau potable en quantité suffisante est également problématique puisqu'il a été relevé lors des enquêtes que l'eau avait mauvais goût, odeur ou couleur, ou qu'elle rendait malade dans 57% des villages enquêtés, notamment dans les sous-préfectures de Daboua, Kangallam, Karal, Kouloudia, Liwa et Ngouboua. Dans 84% des villages enquêtés, il a été reporté une absence de latrines. Couplé au manque de système de gestion des déchets également relevé, la zone présente un risque sanitaire sérieux, qui pourrait s'avérer encore plus important lors de la saison des pluies. Cette pression sur les services de base contribue également à générer certaines tensions, qui ont d'ores et déjà été relevées dans les sous-préfectures de Liwa, Bagassola et Bol.

Il est également important de souligner que malgré la présence relative de structures d'éducation primaire, la majorité des ICs estime que moins de la moitié des enfants en âge d'être scolarisés l'est effectivement. Ce faible taux de scolarisation s'expliquerait par un manque de ressources, d'enseignants et par le fait que les mineurs, notamment filles, doivent souvent rester à la maison pour travailler, ce qui peut être considéré comme constituant une stratégie de survie négative.

Au final, les résultats de l'enquête mettent en évidence que les besoins prioritaires des populations hôtes et déplacés concernent principalement l'accès à la nourriture et aux moyens de subsistance, le type d'abris et l'accès aux services de base tels que les infrastructures de santé, l'eau et l'assainissement, et les infrastructures scolaires.

Au vu des besoins relevés et du contexte, il semblerait opportun de privilégier une approche locale tenant compte des besoins prioritaires spécifiques à chaque localité, tenant compte par exemple des capacités disponibles auprès des prestataires de service locaux. Une approche intégrée permettrait de garantir une prise en compte de la situation des populations hôtes, en parallèle des populations déplacées, afin d'éviter une perception d'une assistance partielle qui contribuerait alors à exacerber les tensions intercommunautaires.

Dans une logique similaire, un dialogue continue entre les acteurs humanitaires et de développement afin de lier la réponse humanitaire aux autres types d'interventions structurelles de moyen et de long terme visant à améliorer la qualité et la disponibilité des services de base dans la région pourrait être bénéfique.

Liste des acronymes

FAO	Food and Agriculture Organisation
IC	Informateurs Clés
INSEED	Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et démographiques
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
OCHA	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
ODK	Open Data Kit
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
ONG	Organisation Non Gouvernementale
NCM	Niveau de Confiance Moyen
PAM	Programme Alimentaire Mondial
UNICEF	United Nations Children's Emergency Fund

Classification géographique

Région	L'échelon administratif le plus élevé après le niveau national
Département	Unité administrative au-dessous de la région
Sous-préfecture	Unité administrative au-dessous du département
Canton	Plus petite unité administrative au-dessus du village et garant du droit coutumier

Liste des graphiques et des cartes

Graphique 1 : Profil d'activité des ICs.....	11
Graphique 2 : Raisons qui pourraient pousser à quitter le village d'origine, par type de population	14
Graphique 3: Raisons pour rester dans le village d'origine ou localité de déplacement, par type de population ..	14
Graphique 4: Type d'abris utilisé par la population hôte et déplacée selon les ICs.....	14
Graphique 5 : Type d'accès à la terre, par type de population	15
Graphique 6 : Principales sources de nourriture, le mois précédant l'enquête.....	16
Graphique 7 : Proportions de la population hôte et des déplacés ayant bénéficié de distributions alimentaires le mois précédant l'enquête.	17
Graphique 8 : Principales raisons des difficultés à se procurer de la nourriture, le mois précédant l'enquête	17
Graphique 9: Principales sources de revenus de la population, le mois précédant l'enquête	18
Graphique 10 : Prix des aliments au marché le plus proche, le mois précédant l'enquête.....	19
Graphique 11 : Difficultés rencontrées pour accéder aux soins	20
Graphique 12: Maladies les plus fréquentes le mois précédant l'enquête, selon les ICs	21
Graphique 13: Structures d'éducation disponible dans les villages.....	24
Graphique 14 : Relation entre population hôte et déplacés.....	26
 Carte 1 : Carte de reference	8
Carte 2: Distribution des ICs et comparaison entre nombre désiré et nombre effectif, par sous-préfecture	9
Carte 3 : Distribution des villages d'origine et des localités de déplacement enquêtés, par sous-préfecture.....	10
Carte 4 : Déplacements de la population selon les ICs	13
Carte 5 : Proportion d'ICs indiquant des distributions alimentaires dans leur village d'origine, par sous-préfecture	16
Carte 6: Nombre de villages enquêtés ayant une structure de santé, par sous-préfecture	21
Carte 7 : Principales sources d'eau, par sous-préfecture.....	23
Carte 8: Structures scolaires utilisées en abris, par sous-préfecture.....	25

INTRODUCTION

La crise sécuritaire persiste dans la zone du lac Tchad. Si des attaques majeures n'ont pas été enregistrées depuis janvier 2015 suite à l'attaque dans ville de Guitté au sud du lac, des incidents mineurs – des arrestations ou des attaques à l'explosif contre des véhicules militaires – continuent d'inquiéter les communautés vivant dans cette région. Pour cette raison, le gouvernement tchadien a décidé de prolonger de 6 mois l'état d'urgence qui avait été déclaré en novembre 2015 et devait se terminer en mars⁵.

La situation sécuritaire a causé, en 2015, le mouvement interne de plusieurs communautés. Alors que les plus récentes statistiques sur la population du Lac, datant du dernier recensement de la population tchadienne en 2009, relevaient 451 369 personnes, dont 49,6% de femmes et 43% de personnes âgées de 18 ans et plus⁶, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) a enregistré en mai 2016 la présence de 64,837 déplacés dans la zone du Lac, principalement dans les sous-préfectures de Bagasola, Daboua et Liwa, et a estimé la présence de 45,184 autres, soit un total de 110,021 individus⁷. A ceux-ci s'ajoutent les 6951 réfugiés dans la Région du Lac, dont 5373 se concentrent dans le site de Dar Es Salam selon les données du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR)⁸. Ces déplacements de populations et le contexte sécuritaire exercent une importante pression démographique sur la région ainsi que sur ses dynamiques socio-économiques.

La réponse humanitaire d'urgence mise en place par les agences onusiennes et les Organisations Non-Gouvernementales (ONGs) internationales et locales continue dans la zone et s'étend de plus en plus vers les sous-préfectures de Liwa et Daboua pour couvrir les besoins des nouvelles communautés de déplacés enregistrées. Afin d'informer leurs actions, différents acteurs humanitaires collectent des informations sur les populations et les communautés vulnérables de la région de manière systématique, comme l'OIM, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), et le Programme Alimentaire Mondiale (PAM). Plusieurs évaluations multisectorielles inter-clusters ont également été menées dans différents sites de déplacés. Néanmoins, l'information collectée reste limitée à des localités spécifiques et il reste donc aujourd'hui difficile de disposer d'une vision globale de la situation humanitaire et des besoins dans l'ensemble de la région du lac Tchad.

L'initiative REACH vise à mettre en place un système d'évaluations multidisciplinaires régulières des besoins des populations affectées par la crise nigériane pour informer la réponse humanitaire et permettre aux acteurs concernés de disposer d'une vue globale des dynamiques de mouvements des populations dans la zone. REACH vise donc à combler le manque d'informations existant avec pour but de permettre à la communauté humanitaire d'anticiper davantage les besoins humanitaires dans la région du Lac Tchad afin d'améliorer l'efficacité de la réponse à la crise.

Un premier rapport a été publié en mars 2016, présentant les résultats du cycle d'enquête « pilote » dont les données ont été collectées entre décembre 2015 et janvier 2016 et constituant le début d'une série de produits à publier dans le cadre de ce projet. Le rapport présenté ici constitue le deuxième produit de cette série. Il présente les résultats obtenus suite à la mise à jour de la méthodologie adoptée pour réaliser le premier rapport d'enquête, dit « pilote ». Ce deuxième rapport ne propose pas seulement une actualisation de l'état des lieux présenté dans le premier rapport et l'évolution de la situation, mais également une information plus précise visant à combler les lacunes identifiées pendant le premier cycle d'enquête. L'information collectée est issue d'un réseau d'informateurs clés (ICs) composé d'une partie des informateurs du rapport précédant auxquels ont été ajoutés de nouveaux informateurs aux profils plus variés. Le réseau sera étendu lors du prochain cycle d'enquête jusqu'à atteindre, dans la mesure du possible, une couverture homogène de la région du lac Tchad et proportionnelle à la population de chaque canton ou au moins sous-préfecture.

⁵ Reuters, « [Fear of Boko Haram deters displaced in Chad from going home: aid agencies](#) », 27 Avril 2016; Agence-France Presse, « [Tchad: prorogation de 6 mois de l'état d'urgence contre Boko Haram](#) », 26 avril 2016

⁶ Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques (INSEED), [Deuxième recensement de la population et de l'habitat \(RGPH2, 2009\)](#), Ministère de l'Economie et du Plan, République du Tchad, 2009

⁷ OIM, Gouvernement du Tchad, CCCM Cluster, [Mise à jour des chiffres des déplacés en lien avec la crise nigériane](#), mai 2016

⁸ HCR, [Statistiques par camp, bureau et région de la population de personnes relevant de la compétence du HCR. \(Au 30/04/2016\)](#), mai 2016

MÉTHODOLOGIE

Echantillonnage et collecte de données

La collecte de données se base sur une méthodologie d'échantillonnage choisie via consultation avec des individus identifiés comme informateurs clés (ICs) dans les principales communes de la région du lac Tchad. La méthodologie utilisée pour ce deuxième rapport inclue des ICs retenus par rapport à la première enquête, principalement des marchands ou producteurs, auxquels ont été ajoutés des ICs identifiés au niveau des structures de santé, d'éducation et de la chefferie des villages. Le réseau a été ultérieurement étendu à de nouveaux ICs concernant deux nouveaux centres économiques non étudiés précédemment : les marchés de Liwa et Daboua. Un échantillonnage choisi vise à :

- A) Consulter des personnes qui viennent de villages différents et qui ont une vue d'ensemble des besoins de leur communauté afin de consolider les informations sur leurs zones d'origine (ainsi que sur leur site de déplacement pour ceux qui sont déplacés) ;
- B) Avoir accès à des informations actualisées sur des zones inaccessibles pour des raisons de sécurité ;
- C) Identifier et consolider un réseau d'ICs avec des profils variés qui pourront être contactés régulièrement afin d'actualiser les informations disponibles au niveau de la sous-préfecture.

L'objectif est ainsi de pouvoir couvrir de manière homogène l'ensemble du territoire en termes d'accès à l'information afin de pouvoir trianguler et analyser les informations provenant d'autres sources selon un découpage territorial pertinent. A cette fin, le réseau d'ICs sera graduellement étendu au fil des rapports jusqu'à comprendre un nombre suffisant d'ICs, c'est-à-dire proportionnel à la population de chaque canton, disposant d'informations fiables sur leur communauté (comme des marchands, docteurs, enseignants ou membres des autorités locales).

En outre, une matrice pour mesurer le niveau de fiabilité de l'information a été introduite dans la méthodologie utilisée pour ce deuxième rapport. Plus précisément, chaque informateur a été assigné un chiffre entre 1 et 3 en fonction de sa connaissance de chaque indicateur de base – les 9 indicateurs thématiques identifiés – sur la base de son profil d'activité et de son statut. Pour un aperçu de la matrice, se référer à l'annexe 1.

Au total, 481 enquêtes ont été menées par téléphone (147) ou sur site (334), principalement dans des écoles (86), des marchés (84) et dans des centres de santé (58). Les enquêtes sur site ont eu lieu dans les sous-préfectures de Bagassola et Ngouboua dans le département de Kaya, de Bol dans le département de Mamdi, de Liwa et Daboua dans le département de Fouli (soit l'ensemble de la région administrative du Lac) et à Mani et Karal dans le département de Haraze-el-Biar (région administrative de Hadjer-Lamis, se référer à la carte 1). Elles se sont étendues sur un total de 28 jours entre le 11 avril et le 6 juin 2016.

Pendant la collecte de données, un debriefing de chaque enquêteur a été effectué à la fin de chaque journée afin de transmettre l'information recueillie qui n'était pas incluse dans le questionnaire. Ce dernier compte 8 questions préliminaires auxquelles doivent répondre les enquêteurs, environ 120 questions pour les ICs et 35 questions supplémentaires pour les ICs avec un statut de déplacés. Le format des questions est à choix multiples (avec la possibilité de donner des réponses différentes) de type cumulatif et non cumulatif et, moins souvent, des questions de type ouvert. Les questions se sont concentrées sur le déplacement de la population, l'accès aux services de base et la sécurité alimentaire dans la région autour du Lac.

Carte 1 : Carte de reference



Un total de 402 enquêtes a été retenu pour l'analyse des villages d'origine tandis que 79 ont été exclues en raison du non-respect d'au moins un des critères suivants :

- i. Le questionnaire a été complété ;
- ii. La durée minimum de l'enquête doit être de 10 minutes (calculée en rapport à la moyenne et à la distribution de la durée des enquêtes) ;
- iii. L'IC a fourni des informations sur son village d'origine pour au moins 5 des 9 sections de l'enquête (correspondant aux principaux indicateurs des besoins humanitaires analysés) ;
- iv. L'informateur clé possède des informations à jour en provenance du village, c'est-à-dire qu'il a visité le village ou eu des contacts avec ses habitants dans les 30 jours précédant l'enquête ;
- v. Le village d'origine de l'informateur se situe dans une des sous-préfectures ciblées au Tchad : Bagassola, Bol, Daboua, Doum-Doum, Kaiga-Kindjiria, Kangallam, Karal, Kouloudia, Liwa, Mani, N'gouboua ou Ngouri.

Un total de 123 enquêtes a été retenu pour l'analyse des sites de déplacés et 31 ont été exclues sur la base des critères suivants :

- i. La durée minimum de l'enquête doit être de 10 minutes (calculée en rapport à la moyenne et à la distribution de la durée des enquêtes) ;
- ii. L'informateur clé possède des informations à jour en provenance du site, c'est-à-dire qu'il vivait dans le site à la date de l'enquête ;

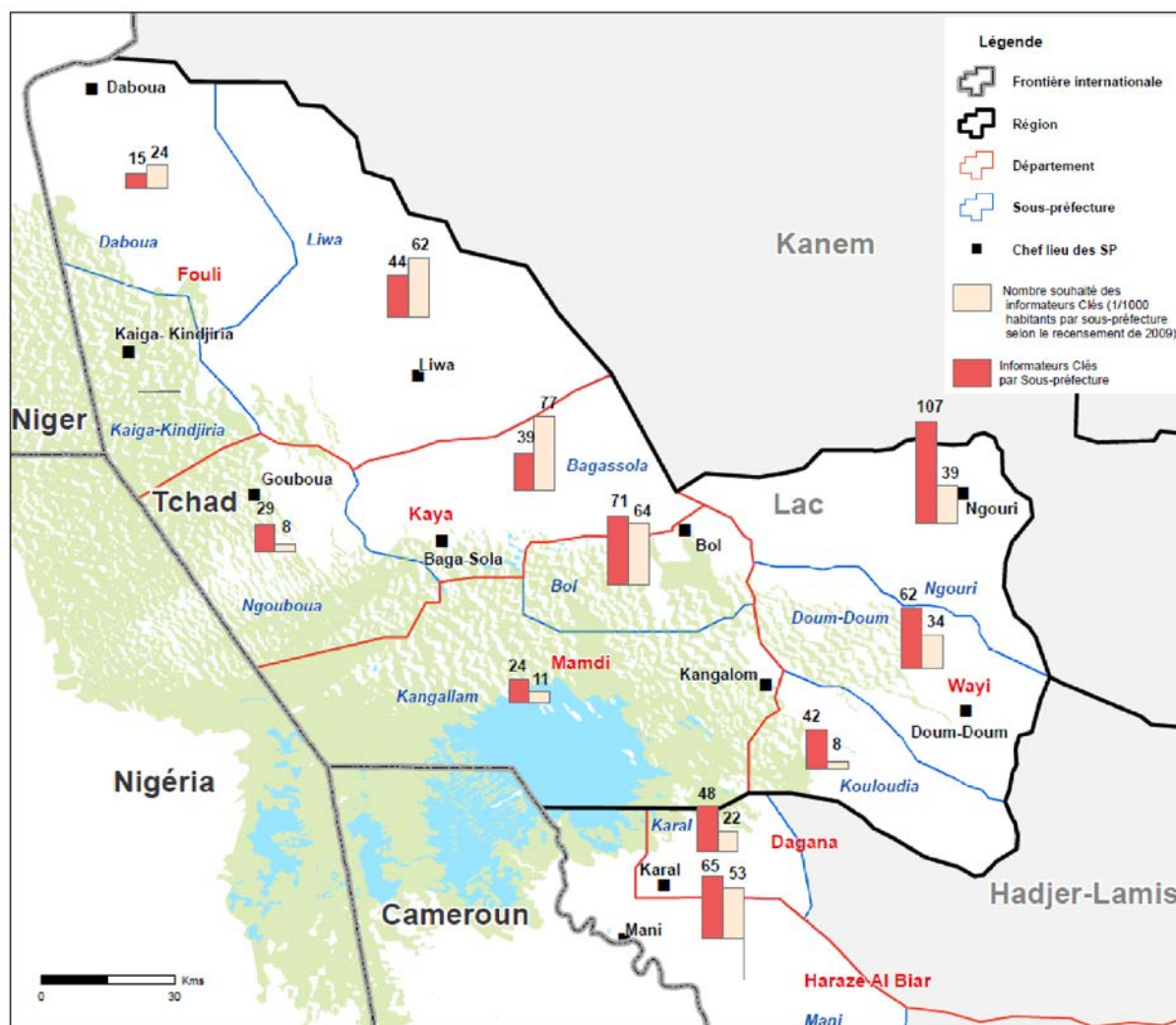
Suite à la phase de collecte, les données ont été nettoyées de toutes erreurs typographiques et les réponses controversées ou incohérentes ont été interprétées et corrigées avec l'aide des commentaires des chefs d'équipe.

Enfin, les résultats ont été triangulés avec les sources secondaires disponibles dont les évaluations conjointes inter-clusters, les résultats des profilages de l'OIM, les données publiées par OCHA, HCR, UNICEF et le PAM dans leurs rapports hebdomadaires et mensuels ainsi que les données du recensement conduit en 2009 dans la région du Lac.

Au niveau de l'aménagement territorial, le Tchad utilise les régions comme unité administrative au-dessous desquelles se trouvent les départements (ou les préfectures), les sous-préfectures et finalement les cantons, le

plus petit échelon administratif après les villages. Depuis janvier 2016, REACH a collecté des données sur l'aménagement territorial dans la région du Lac de Hadjer-Lamis. Celles-ci ont permis d'établir, en collaboration avec OCHA et d'autres acteurs humanitaires possédant une expertise en systèmes de gestion de l'information géographique, une cartographie plus précise des sous-préfectures de la région, partagée et approuvée pour l'utilisation humanitaire. Dans l'attente d'une cartographie encore plus détaillée de l'aménagement territorial, ce rapport utilise la sous-préfecture comme échelon d'analyse géographique.

Carte 2: Distribution des ICs et comparaison entre nombre désiré et nombre effectif, par sous-préfecture



Limites de la méthodologie

La méthodologie utilisée permet d'identifier les tendances et les intérêts thématiques des villages enquêtés et de leurs territoires. Elle ne permet cependant pas de généraliser les résultats sur l'ensemble de la population de la région du lac Tchad au vu des limites suivantes :

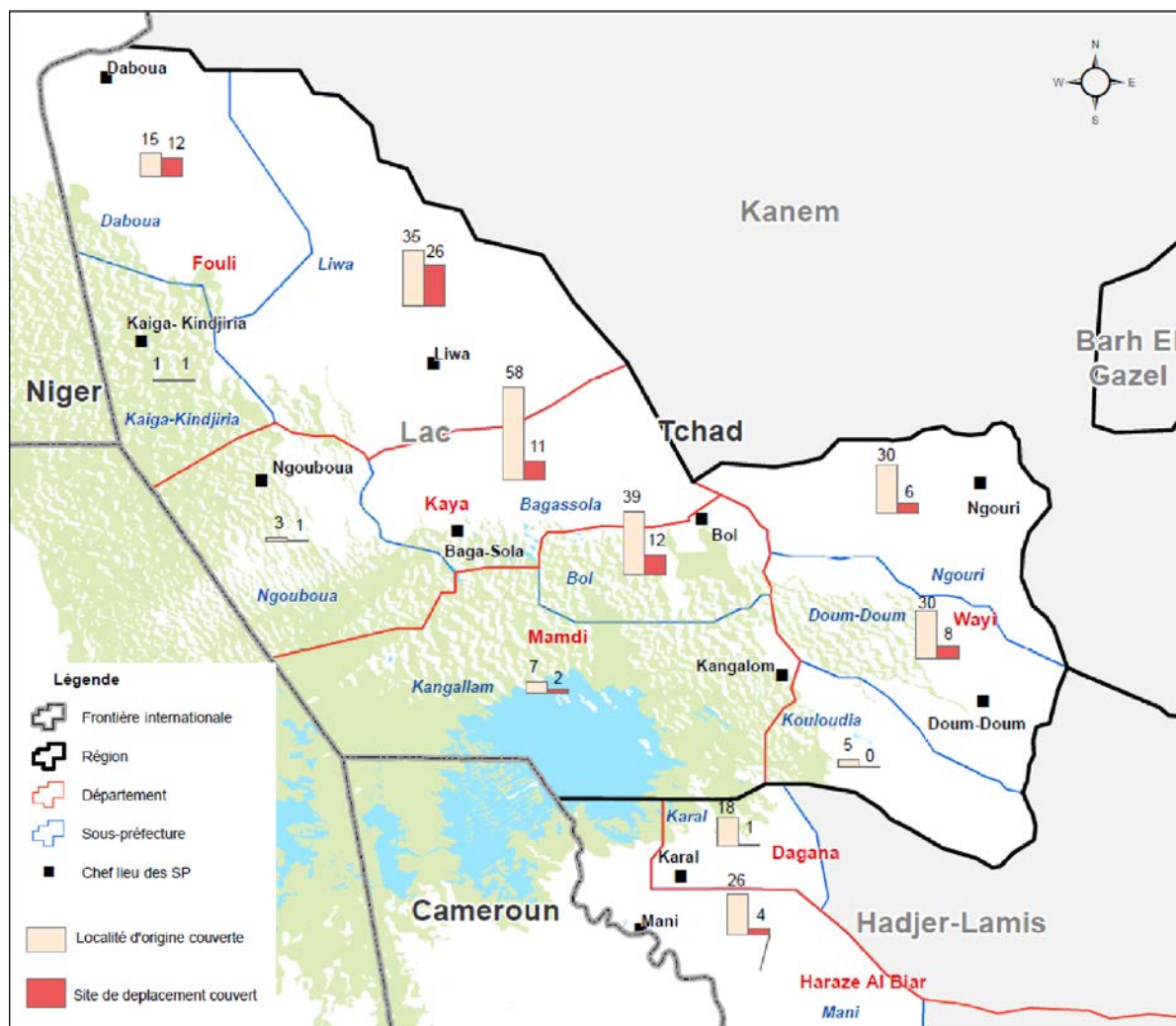
- L'échantillonnage n'est pas représentatif, il s'agit d'un échantillon ciblé qui ne permet pas de généraliser les indicateurs sur l'ensemble de la population de la région du lac Tchad;
- L'échantillonnage ne couvre pas la totalité des villages et/ou cantons de la région, et la répartition des enquêtes par sous-préfecture n'est pas encore homogène ni proportionnelle à la population totale.

Localités d'origine, sites des déplacés et informateurs clés

La distribution des ICs par sous-préfecture d'origine a été améliorée par rapport au premier rapport, qui ne couvrait pas suffisamment les sous-préfectures au nord-ouest du lac. Grâce aux 402 enquêtes retenues, ce rapport couvre

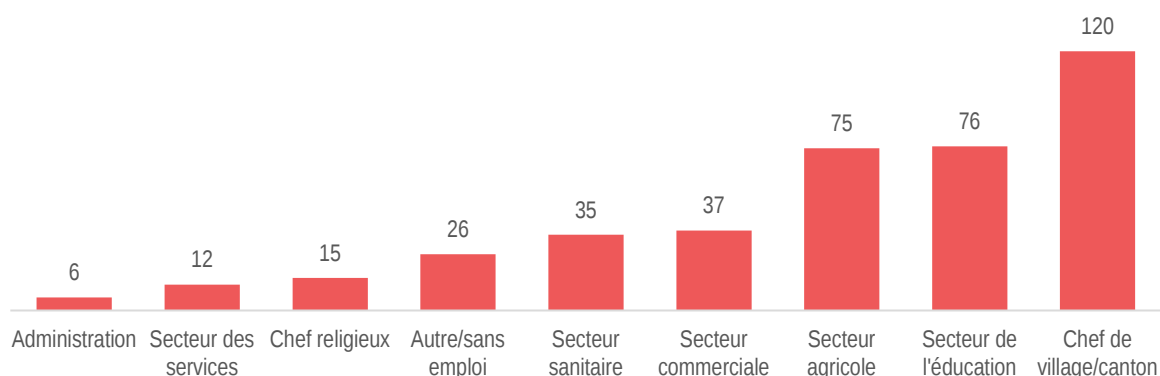
un total de 267 villages dans les sous-préfectures ciblées autour du lac Tchad, principalement dans les sous-préfectures de Bagassola (58), Bol (39), Liwa (35), Doum-Doum (30), Ngouri (30) et Mani (26). Les sous-préfectures de Kangallam, Kouloudia, Ngouboua et Kaiga-Kindjiria sont les moins couvertes pour des raisons d'accessibilité (voir carte 3 ci-dessous). Pour ce qui concerne les sites de déplacés, ce rapport en couvre 84 grâce aux 123 enquêtes menés avec des déplacés. La plupart se concentre dans la sous-préfecture de Liwa.

Carte 3 : Distribution des villages d'origine et des localités de déplacement enquêtés, par sous-préfecture



Les enquêtes retenues ont été menées quasi exclusivement avec des hommes (95%). Ceci s'explique par le fait que les profils recherchés des informateurs sont des activités traditionnellement exercées par des hommes au Tchad : chefs de villages, enseignants ou employés dans le système d'éducation, agriculteurs, marchands et docteurs, infirmiers ou employés dans le système de santé (se référer au graphique 1). La moyenne d'âge des personnes interrogées est de 43 ans. En ce qui concerne leur statut, la grande majorité fait partie de la population hôte (71%) et seulement une minorité est constituée de déplacés (24%) ou de retournés (4%).

Graphique 1 : Profil d'activité des ICs



Les 123 ICs retenus pour les sites de déplacés sont également très majoritairement des hommes (90%), pour la plupart occupant des positions dans le secteur agricole (25%) ou comme chefs de village (23%). Leur âge moyen est également de 43 ans. Enfin, ils sont majoritairement des déplacés internes (81%), suivi par des retournés (14%) et des réfugiés (5%).

Lorsqu'interrogés sur leur village d'origine, les ICs déclarent dans leur grande majorité y vivre actuellement et de s'y être rendus dans les 30 jours avant l'enquête (366 sur 402), en moyenne 6 jours avant l'enquête. Seulement 36 des ICs déclarent ne pas vivre dans leur village d'origine mais avoir eu de contacts avec ses habitants, il y a 7 jours en moyenne. Des 123 déplacés interrogés sur leur site de déplacement, tous vivent actuellement dans le site et ils s'y sont rendus il y a 9 jours en moyenne.

Pour conclure, 285 ICs ont identifié les Kanembous comme étant l'ethnie majoritaire dans leur village d'origine. Les Boudoumas et les Gouranes ont également été identifiés comme ethnies importantes. Historiquement, on relève des tensions entre ces ethnies⁹. Dans les sites de déplacés enquêtés, les Kanembous (identifié comme première ethnie par 83 ICs) et les Boudoumas (identifié comme deuxième ethnie par 26 ICs) sont également les plus représentés. Dans la partie sud du lac, dans les sous-préfectures de Mani et Karal, les ethnies principales sont les Arabes et les Kotokos.

⁹ UNOCHA, Note d'analyse : éléments sur le contexte d'intervention dans la région du Lac Tchad, 5 février 2016

RESULTATS

Ce chapitre présente les résultats de l'évaluation multisectorielle dans la région du lac Tchad, divisés en quatre sections composées de :

- **Déplacements de la population** : vise à identifier les principales caractéristiques des déplacements dans la région du lac Tchad en présentant un profil géographique des déplacements selon la localité d'origine et les facteurs de déplacements de la population ; propose une comparaison des conditions de vie entre populations hôtes et déplacées par rapport au type d'abris utilisés.
- **Sécurité alimentaire et moyens de subsistance** : analyse les conséquences de l'insécurité et de l'état d'urgence en termes de sécurité alimentaire en présentant les différentes sources de nourriture, les difficultés d'accès à la nourriture et les distributions alimentaires des acteurs humanitaires dans la région, mais également en termes de moyens de subsistance (sources de revenu, impact de la crise sur les prix).
- **Accès aux services de base** : développe les conditions d'accès aux différents services de base – structures de santé, eau potable et services d'assainissement, infrastructures scolaires ; et les facteurs ayant un impact négatif sur chacun d'eux.
- **Cohésion sociale** : analyse les relations entre les populations d'accueil et les déplacés, les éléments influençant celles-ci et leurs évolutions possibles.

Les différences existantes entre la population hôte et la population déplacée sont soulignées lorsque cela se révèle pertinent. Au début de chaque section, le nombre d'ICs ayant répondu aux questions relatives à cette thématique, le nombre correspondant de villages couverts ainsi que le niveau de confiance moyen de l'information (NCM) sont précisés.

Déplacements de la population

Profil des déplacements en bref

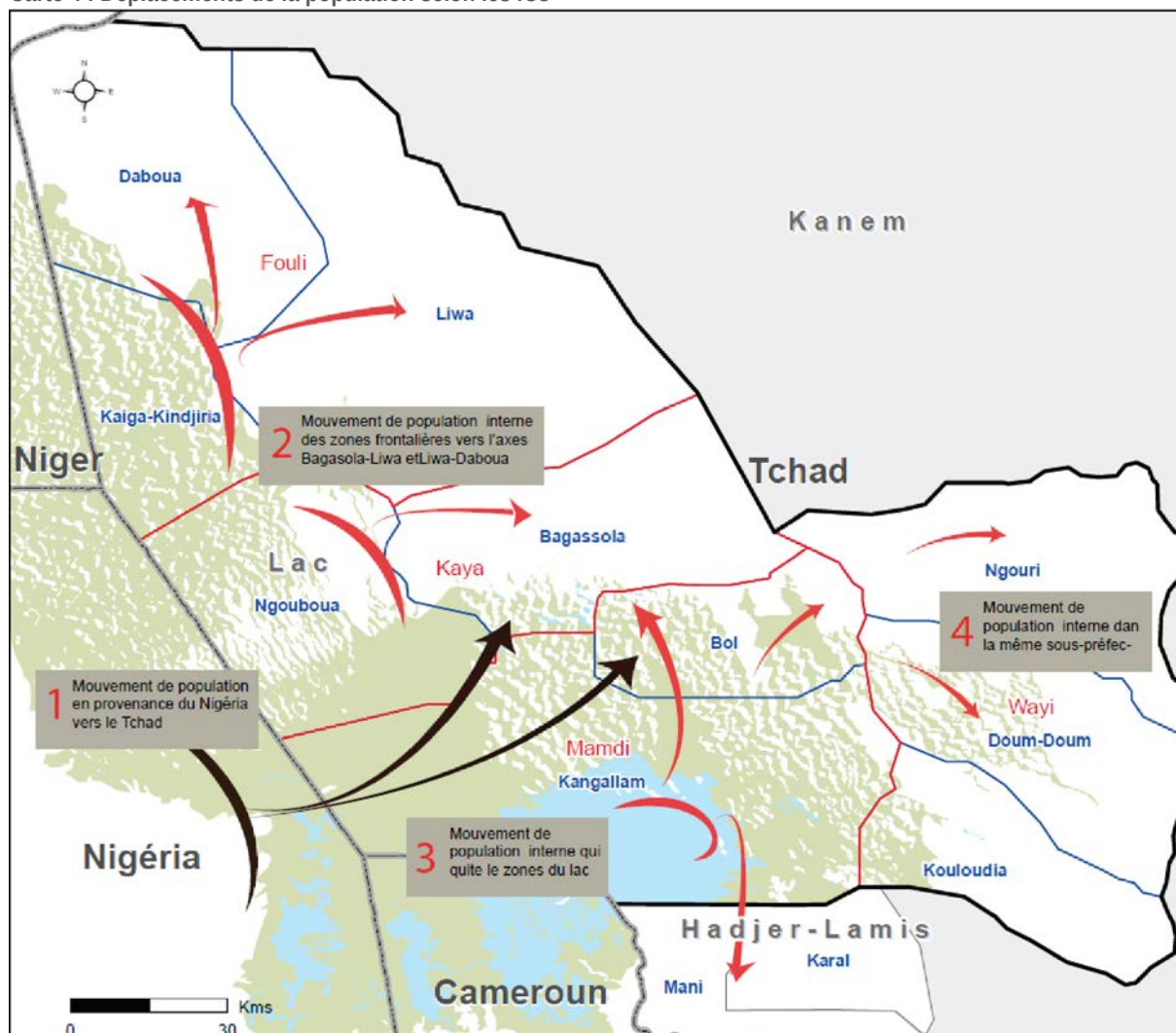
Plus de la moitié des villages enquêtés est concernée par des mouvements de populations selon les ICs : d'importants flux sortants, c'est-à-dire en provenance de ces villages vers d'autres localités, ainsi que des flux entrant. Un phénomène de partialisation des déplacements à travers une dispersion des populations déplacés a été remarqué. Cependant, ces déplacements restent localisés, principalement au sein de la même sous-préfecture, et se font, au-delà de l'aspect sécuritaire, en fonction de liens familiaux et communautaires. En ce qui concerne le type d'abris, bien que la population déplacée ait tendance à vivre dans des abris plus précaires que la population hôte, notamment des cases ou habitats en paille en opposition à des concessions, on observe une certaine sécurisation de ces constructions, avec de moins en moins d'abris de fortune. Le droit coutumier réglementant l'accès à la terre ne semble avoir une importance que dans certaines sous-préfectures, alors que dans la majorité des zones couvertes il ne paraît y avoir aucun système en place de réglementation de l'accès à la terre, bien que les déplacés doivent parfois payer un loyer pour accéder à une terre.

Déplacement en fonction des zones d'origine et facteurs de déplacement

[283 ICs sur 402 ; 194 villages sur 267 ; NCM = 1,6/3]

Les ICs de 132 villages sur 194 (68%) ont indiqué des mouvements importants de populations vers d'autres villages, c'est-à-dire que 25% ou plus de la population autochtone aurait quitté le village depuis le début de la crise. Parallèlement, la présence de déplacés a été mentionnée par les ICs dans 135 villages couverts (70%). Comme dans la précédente enquête, les ICs rapportent un déplacement localisé, c'est-à-dire où les déplacés restent dans la même sous-préfecture ou dans la même localité. Ce deuxième rapport confirme que les raisons à l'origine des déplacements de populations semblent être en premier lieu les problèmes liés à l'insécurité (rapporté par 144 ICs sur 283) et à l'accès à la nourriture (123 sur 283). A ces raisons s'ajoutent les problèmes liés à la perte de l'activité génératrice de revenu (139 sur 283 pour ce qui concerne la population hôte et 100 sur 201 pour les déplacés)

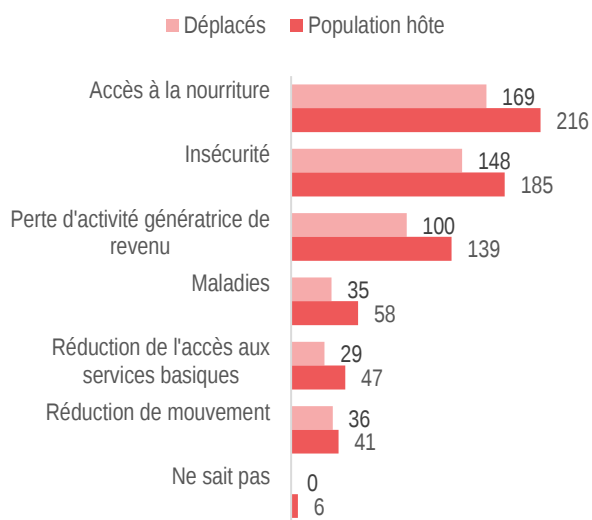
Carte 4 : Déplacements de la population selon les ICs



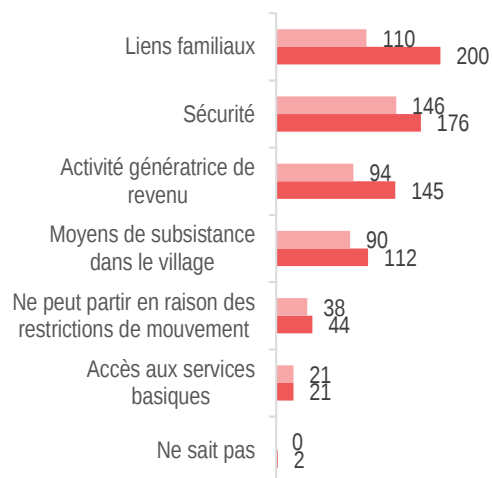
Au-delà des raisons citées ci-dessus, la majorité des ICs indiquent que les liens familiaux sont un facteur qui empêche ou oriente les déplacements, qu'ils soient de type primaire (200 ICs hôtes sur 283) ou secondaire (110 ICs déplacés sur 201). Les liens communautaires et familiaux jouent donc un rôle essentiel dans les choix relatifs aux déplacements et notamment au lieu de déplacement (voir graphiques 2 et 3 ci-dessous). Ce lien de type communautaire a été confirmé aussi, par exemple, par l'évaluation conjointe menée par les clusters dans 7 localités de déplacés dans les sous-préfectures de Daboua et Liwa¹⁰. Cela renforce le constat de déplacements multiples et localisés et permet de l'expliquer puisque la stratégie de déplacement la plus commune semble être communautaire et de proximité où les populations se déplacent vers des endroits proches qu'elles connaissent et qu'elles savent être sûrs. De plus, bien que non-majoritaires, il est important de noter que certaines communautés indiquent ne pas pouvoir se déplacer en raison des restrictions de mouvement imposées.

¹⁰ UNOCHA, Mission Inter-Clusters sur l'axe Liwa – Daboua, du 24 au 26 mai 2016, Rapport conjoint, juin 2015

Graphique 2 : Raisons qui pourraient pousser à quitter le village d'origine, par type de population



Graphique 3: Raisons pour rester dans le village d'origine ou localité de déplacement, par type de population



Données sur les abris et accès à la terre par type de population

[375 ICs sur 402 ; 248 villages sur 267 ; NCM = 2,2/3]

En ce qui concerne les types d'abris utilisés, les résultats n'indiquent aucun changement par rapport aux données collectées en janvier 2016 : 54% des ICs ont indiqué que la population hôte vit majoritairement dans des concessions, alors que cela ne serait le cas que pour 9% des déplacés. Les ICs ont indiqué les habitats en paille (38%) et les cases (28%) comme étant les types d'abris les plus communs pour les déplacés (voir graphique 4). Plus précisément, les cases seraient plus répandues dans le nord-ouest de la région du Lac, dans les sous-préfectures de Kaiga-Kindjiria, Daboua et Liwa. En janvier 2016, l'évaluation multisectorielle inter-agences effectuée dans les sous-préfectures de Daboua et de Liwa avait identifié les abris de fortune comme le type d'abris le plus commun¹¹. Par contre, l'évaluation conjointe inter-clusters de mai 2016, dans 7 des sites des sous-préfectures de Liwa et Dabouba, affirme que les déplacés vivent plutôt dans des habitations en paille ou en tissus et que celles-ci ne seraient pas trop différentes des abris de la population hôte¹². L'habitat en paille serait plus utilisé dans les lieux de déplacement des sous-préfectures de Bagasola et Bol, dans la partie centre-nord du lac. Dans la sous-préfecture de Kangallam, les types d'abris se divisent entre cases et habitats en paille. Cela démontre qu'avec le temps, les déplacés ont pu sécuriser la construction d'abris, et ceux-ci sont donc de meilleure qualité.

Graphique 4: Type d'abris utilisé par la population hôte et déplacée selon les ICs

Type d'abris	Population hôte	Déplacés
Concessions, maison ou chambre	54%	9%
Case	19%	28%
Habitat en paille	16%	38%
Tente traditionnelle	8%	6%
A l'air libre	2%	9%
Tente en plastique	1%	11%
Abris de fortune	0	1%
Total	100%	100%

¹¹ UNOCHA, Rapport de mission d'évaluation multisectorielle de la situation humanitaire dans les sous-préfectures de Daboua et Liwa, Région du lac Tchad du 14 au 18 janvier 2016

¹² UNOCHA, Mission Inter-Clusters sur l'axe Liwa – Daboua, du 24 au 26 mai 2016, Rapport conjoint, juin 2015

S'agissant de l'accès à la terre agricole, le rôle du droit coutumier a été analysé plus en profondeur dans ce deuxième rapport. Les résultats sont assez clairs et uniformes pour la population hôte et les déplacés, c'est-à-dire que selon la majorité des ICs l'accès à la terre n'est pas du tout réglementé, seule une minorité mentionne des règles de loyer ou de distribution dans la communauté (voir graphique 5). Le droit coutumier tend à être plus important dans les sous-préfectures de Bol et Ngouboua (pour respectivement 51% et 50% des ICs provenant de ces sous-préfectures).

Graphique 5 : Type d'accès à la terre, par type de population

Type d'accès	Population hôte	Déplacés
Gratuitement (on ne paye pas pour utiliser la terre et l'accès n'est pas réglementé)	35%	34%
Loyer : payer pour utiliser la terre	28%	34%
Gratuitement (la terre appartient à la communauté qui la distribue entre les familles)	23%	23%
Propriétaire : la terre a été achetée	13%	5%
Autre	1%	1%
Aucun accès à la terre	0%	4%
Ne sait pas	0%	1%
Total	375	200

Enfin, les données indiquent aussi une vulnérabilité majeure des déplacés qui, par rapport à la population hôte, doivent souvent payer un loyer pour avoir accès à la terre. Ceci est le plus commun dans les sous-préfectures de Karal, Liwa et Daboua (pour respectivement 100%, 47% et 45% des ICs provenant de ces sous-préfectures). A Karal, le système d'accès à la terre agricole par loyer pour le déplacés est justifié selon les ICs par le fait que la population hôte est propriétaire de la terre. Les données collectées par rapport aux localités de déplacement confirment ces résultats, sauf pour Kaiga-Kindjiria où les déplacés semblent également payer un loyer pour accéder à la terre agricole (75% des déplacés dans cette sous-préfecture).

Sécurité alimentaire et moyens de subsistances

Sécurité alimentaire et moyens de subsistance en bref

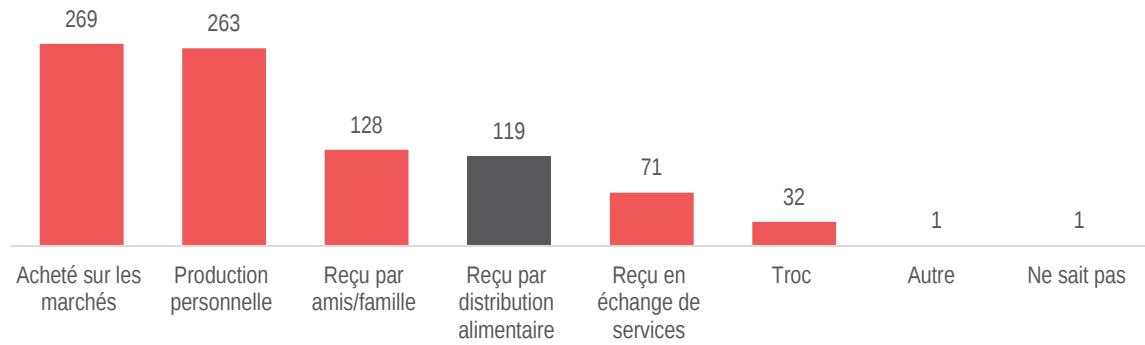
L'insécurité alimentaire, avec le facteur sécuritaire, reste l'une des principales causes de déplacement dans la région. De manière similaire aux données collectées en janvier 2016, les principales sources de nourriture pour la population hôte et les déplacés sont les marchés et la production personnelle, basée principalement sur l'agriculture, l'élevage et la pêche. Ces trois principaux moyens de subsistances ont été négativement affectés par la crise, surtout en raison de la filière d'approvisionnement et de la limitation de la circulation des biens et personnes imposée avec l'état d'urgence. L'accès au marché même a été négativement affecté par ces restrictions de mouvements. Par conséquent, les prix des aliments primaires sur les marchés, et en particulier les céréales, ont augmenté et les populations hôtes et déplacées peinent à faire face à ces augmentations. Ce phénomène est aggravé par la réduction de la production locale et le manque de certains types de nourriture sur les marchés. Bien que les distributions alimentaires par les acteurs humanitaires continuent, celles-ci ne bénéficient qu'une très faible minorité des villages hôtes et se concentrent en faveur des déplacés. De ce fait, la situation ne semble pas s'être améliorée depuis janvier 2016 et les populations des villages d'origine se trouvent forcées de faire recours à des stratégies d'adaptation négatives, telles qu'emprunter de l'argent ou réduire la taille ou la quantité de nourriture.

Sources de nourriture et malnutrition

[379 ICs sur 402 ; 257 villages sur 267 ; NCM = 2,1/3]

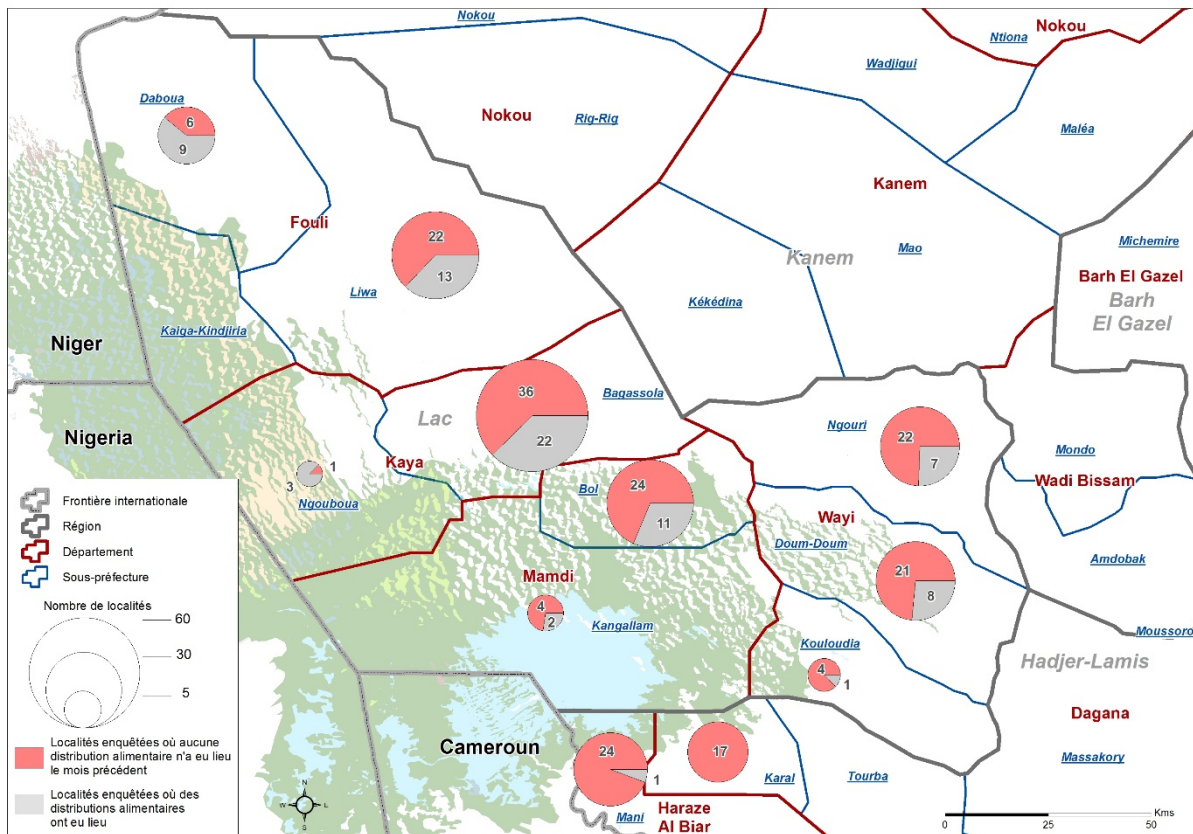
Les sources principales de nourriture semblent être les mêmes que celles observées en janvier 2016. En effet, selon la majorité des ICs, les principales sources d'approvisionnement en nourriture pour les habitants de leur village d'origine pendant le mois précédant l'enquête étaient les marchés (269) et la production personnelle (263), suivis par la nourriture reçue de la part d'amis ou de la famille (128) ou à travers des distributions alimentaires (119 ; voir graphique 6). Ces quatre sources sont également les plus mentionnées par les habitants des localités de déplacement interviewés.

Graphique 6 : Principales sources de nourriture, le mois précédent l'enquête



Comme remarqué lors de la collecte de données de janvier 2016, les distributions ne touchent qu'une minorité de villages (30%) et sont inégalement réparties (voir carte 5 ci-dessous). De ce fait, les distributions alimentaires ont principalement eu lieu dans les sous-préfectures de Bagassola, Liwa et Bol (citées par respectivement 29, 23 et 20 des ICs de ces sous-préfectures comme l'une des principales sources de nourriture), et ont en général concerné entre 1 et 50% de la population. A l'inverse, une majorité d'ICs des sous-préfectures de Karal, Mani, Kouloudia et Ngouboua indiquent que la population n'a bénéficié d'aucune distribution alimentaire le mois précédent l'enquête (respectivement 95%, 89%, 63% et 57%). De plus, ces distributions se font principalement en faveur de la population déplacée et ne bénéficient que peu la population hôte (voir graphique 7).

Carte 5 : Proportion d'ICs indiquant des distributions alimentaires dans leur village d'origine, par sous-préfecture

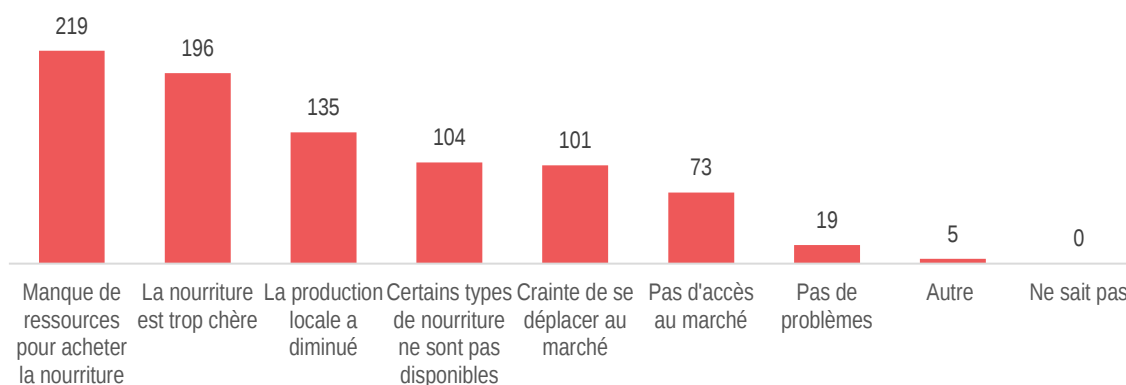


Graphique 7 : Proportions de la population hôte et des déplacés ayant bénéficié de distributions alimentaires le mois précédant l'enquête.

Type d'accès	Population hôte	Déplacés
0%	47%	28%
1-25%	29%	32%
26-50%	14%	19%
51-75%	5%	13%
76-99%	2%	6%
100%	1%	1%
Ne sait pas	0%	3%
Total	375	200

Tous les ICs ont relevé des problèmes d'accès à la nourriture durant le mois précédant l'enquête. Les raisons mentionnées sont similaires à celles collectées en janvier 2016: le manque de moyens pour acheter la nourriture au marché (219) le fait que certains types de nourriture soient trop chers (196), la diminution de la production locale (135), le manque de certains types de nourriture sur les marchés (104) et la crainte de se déplacer au marché (101 ; voir graphique 8). La crainte de se déplacer au marché a été particulièrement rapportée dans les sous-préfectures de Bagossola, Bol et Liwa (par respectivement 27, 21 et 16 ICs). Néanmoins, la proportion d'ICs indiquant s'être senti en situation d'insécurité en allant ou en revenant du marché le mois précédent l'enquête a diminué de 32% lors du précédent rapport, à 16%. De plus, d'après 40% des ICs ayant des informations sur les restrictions de mouvement, les difficultés d'accès au marché se sont aggravées à cause des restrictions de circulation imposées aux personnes et aux biens en réponse à la crise.

Graphique 8 : Principales raisons des difficultés à se procurer de la nourriture, le mois précédant l'enquête



La sécurité alimentaire reste un des défis les plus importants pour la région. Selon la FAO, en juin 2016, il y aurait 62180 individus dans le département de Wayi et 71435 dans le reste de la Région du Lac faisant face à une crise alimentaire¹³. De même, un rapport d'OCHA de mai 2016 indique que les cas de malnutrition sévère (MAS) dans la région du Lac « ont augmenté de 41% par rapport au mois de février, ce qui traduit un pic saisonnier lié à la recrudescence des maladies à cette période (infections respiratoires aiguës) »¹⁴. S'agissant des déplacés, la FAO indique que « dans le département de Mamdi, dans la région du Lac, les ménages déplacés sur les sites présentent un taux d'insécurité alimentaire de 15% contre 8% chez les ménages résidents. Les déplacements ont fortement contribué à la dégradation de l'insécurité alimentaire dans ce département.¹⁵ » En outre, selon le dépistage du PAM dans certains des sites de Liwa et Daboua, le taux de malnutrition est considérable, avec un taux de malnutrition général (MAG) de 6,12%, plus de trois fois supérieur au seuil d'urgence de 2%¹⁶. Effectivement, les facteurs qui contribuent à la sécurité alimentaire sont la diminution de la production agricole due aux pluies moins

¹³ FAO, [Lake Chad Basin, Situation Report](#), June 2016

¹⁴ UNOCHA, [Tchad: impact de la crise nigériane dans la région du Lac, Rapport de Situation no 13 \(29/04/2016\)](#), avril 2015

¹⁵ République du Tchad, [Evaluation de la Sécurité alimentaire et Nutritionnelle en Situation d'Urgence \(EFSA\)](#), Avril 2016

¹⁶ UNOCHA, [Tchad: impact de la crise nigériane dans la région du Lac, Rapport de Situation no 13 \(29/04/2016\)](#), avril 2015

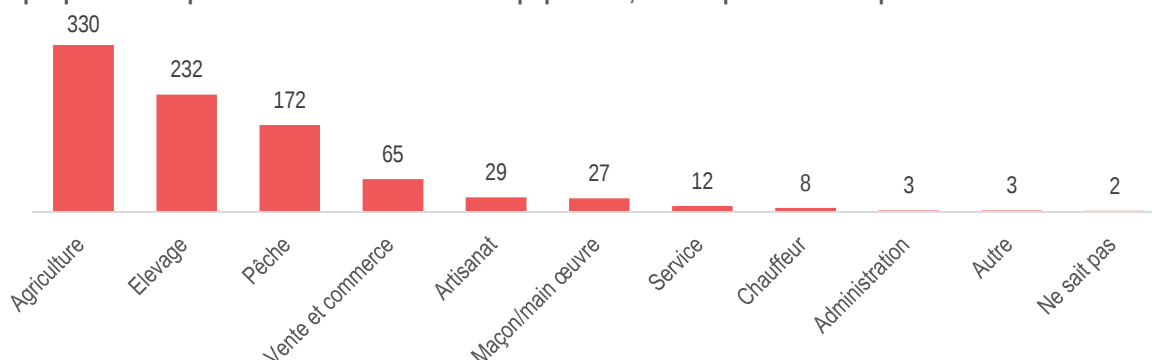
régulières ; l'insécurité due à la crise nigériane qui traverse les frontières, obstacle le commerce et la communauté pastorale ; ainsi que l'augmentation du prix des céréales¹⁷.

Moyens de subsistance et impact de la crise

[369 ICs sur 402 ; 249 villages sur 267 ; NCM = 2,2/3]

Les sources principales de revenus identifiées par les ICs dans leur village le mois dernier étaient l'agriculture (330), l'élevage (232) et la pêche (172), comme relevée par l'évaluation inter-cluster du mois de mai 2016 dans la zone de Liwa et Daboua¹⁸ (voir graphique 9). Les résultats obtenus montrent que les déplacés ont les mêmes sources de revenus que la population hôte. La majorité des personnes interrogées a indiqué que leurs sources de revenus ont diminué, surtout pour des raisons liées à la filière d'approvisionnement agricole et aux restrictions à la circulation des biens et personnes pour ce qui concerne l'élevage et la pêche.

Graphique 9: Principales sources de revenus de la population, le mois précédent l'enquête



La circulation des biens continue d'être limitée, principalement en raison de la fermeture des frontières, de l'interdiction de naviguer sur le Lac Tchad et de l'insécurité. Cependant, à l'inverse des données collectées en janvier 2016, les ICs affirment que ces limitations de circulation ont principalement eu un impact sur les produits de l'agriculture et les biens en provenance du Nigéria, plutôt que sur la disponibilité des vivres et de la marchandise en provenance du Niger. Une partie significative des répondants a également mentionné l'impact sur les produits d'élevage et de la pêche. Comme l'explique bien l'International Crisis Group (ICG), « l'accès des éleveurs au lac est de plus en plus difficile et l'économie pastorale en pâtit. Par ailleurs, la fermeture de la frontière tchado-nigériane empêche les flux traditionnels de commerce d'animaux sur pied et pousse les éleveurs à emprunter des routes plus longues pour aller au Nigéria par le Niger, ce qui engendre des pertes d'animaux et une forte baisse du pouvoir d'achat des éleveurs. Avec cette diminution des exportations de bétail, les ménages pastoraux vendent davantage de bêtes au Tchad, entraînant une baisse des prix et une forte perte de revenus. »¹⁹.

Les ICs indiquent également que la limitation des mouvements de la population a eu un impact négatif sur les principaux moyens de subsistance dans leur village d'origine. Si les restrictions restent inchangées, les avis des ICs se divisent entre ceux qui ont l'intention de rester dans le village ou de continuer leurs activités malgré l'interdiction de mouvement, et ceux qui ont l'intention de changer de moyen de subsistance. Seulement environ 20% affirment qu'ils quitteraient le village.

De plus, la diminution de la production a entraîné une augmentation des prix des aliments, comme indiqué par les ICs (voir graphique 10). Cette hausse des prix s'est fait plus fortement ressentir sur les marchés locaux que sur les marchés centraux. D'après eux, les prix de la viande ont augmenté d'environ 10%, dont une augmentation particulièrement forte pour le mouton et le poulet. Le prix du riz et des céréales auraient quant à eux augmenté d'environ 23%. Concernant les autres aliments primaires, la hausse des prix varie de 7% à 46%, avec une hausse

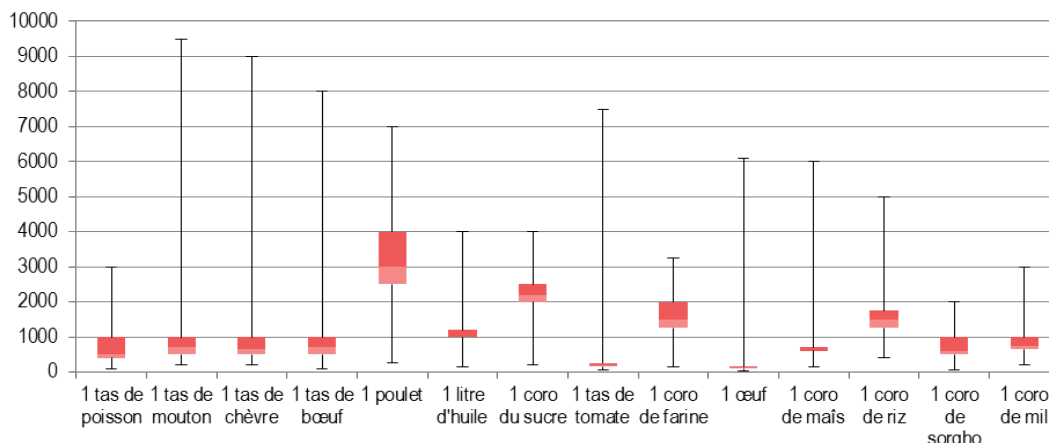
¹⁷ FAO, [In The Sahel Region Of Chad, Half The Population Faces Hunger](#), 30 May 2016

¹⁸ UNOCHA, Mission Inter-Clusters sur l'axe Liwa – Daboua, du 24 au 26 mai 2016, Rapport conjoint, juin 2015

¹⁹ International Crisis Group, [Tchad: entre ambitions et fragilités](#), Rapport Afrique N°233, 30 mars 2016. Voir aussi FEWSNET, [Tchad, Perspectives sur la sécurité alimentaire, Février à Septembre 2016](#), Décembre 2015

plus importante pour les aliments saisonniers²⁰. Cette hausse des prix a été ressentie sur les marchés dès novembre et décembre 2015²¹. En outre, en janvier 2016, il était possible de remarquer des différences entre les marchés des différents départements en fonction du niveau auquel ils étaient affectés par la crise. En effet, dans le département de Wayi, moins affecté par la situation sécuritaire, les marchés étaient suffisamment fournis, alors que le commerce dans les autres départements avait ralenti, avec de moins en moins de produits sur les marchés par rapport à l'année précédente, en particulier dans les sous-préfectures où des terres avaient été abandonnées par les déplacés²². Parallèlement, les salaires ont diminué – en particulier pour les journaliers – en raison de l'accroissement de la main d'œuvre disponible due à l'arrivée des déplacés²³.

Graphique 10 : Prix des aliments au marché le plus proche, le mois précédant l'enquête



La situation n'a donc pas changé depuis le premier rapport et les populations des villages d'origine se trouvent forcées de faire recours à des mécanismes d'adaptation négatifs. Selon les ICs, la plupart des habitants de leur village sont obligés d'emprunter de l'argent à leur famille ou à leurs amis (169), de réduire la taille des portions de nourriture (141), de prendre un crédit (131) ou de sauter des repas dans la journée (126). L'évaluation inter-clusters dans les sites de Liwa et Daboua de mai 2016 indique également que les mécanismes d'adaptation développés se basent sur la réduction de la quantité et de la qualité des repas et sur la solidarité communautaire²⁴.

Accès aux services de base

Accès aux services de base en bref

L'accès aux services de base reste un défi majeur dans la région du lac Tchad. L'accès aux services de santé, déjà restreint, s'est détérioré davantage suite à l'état d'urgence et aux restrictions de mouvement. Les difficultés relevées par la population hôte et les déplacés sont similaires, elles sont liées au coût élevé des soins, l'absence de moyens de transport, auxquelles s'ajoute le manque de médicaments, de personnel et de structures. L'accès à l'eau et à l'assainissement est également limité, et la qualité de l'eau a été indiquée comme étant problématique dans plus de la moitié des villages enquêtés. Couplé au manque de système de gestion des déchets, cela risque de constituer un problème accru à l'approche de la saison des pluies. De plus, le bas taux de scolarisation est un facteur inquiétant, même si les structures scolaires (primaires) ne semblent pas manquer. Les raisons de cette faible scolarisation sont principalement liées selon les ICs au manque de ressources. Il est également important de noter que les déplacements de populations exercent une pression accrue sur ces services de base et en limitent d'autant plus l'accès.

²⁰ Pour d'autres informations sur les variations de prix, se référer à : UNOCHA, Mission Inter-Clusters sur l'axe Liwa – Daboua, du 24 au 26 mai 2016, Rapport conjoint, juin 2015 ; FEWSNET, [Chad Food Security Alert](#), 25 May 2016 ; ou encore FEWSNET, [Tchad, Bulletin des Prix](#), Mars 2016.

²¹ FEWSNET, [Chad, Food Security Outlook Update](#), November 2015; FEWSNET, [Tchad, Mise à jour sur la sécurité alimentaire](#), Décembre 2015

²² [Lake Chad Basin Crisis Regional Market Assessment Preliminary Observations](#), March 2016; WFP, Lac [Chad Basin Crisis –LCBC, Bi-weekly Food Security and Market Watch](#), February 2016; FEWSNET, [Tchad, Perspectives sur la sécurité alimentaire, Février à Septembre 2016](#), Décembre 2015

²³ FEWSNET, [Tchad, Perspectives sur la sécurité alimentaire, Février à Septembre 2016](#), Décembre 2015

²⁴ UNOCHA, Mission Inter-Clusters sur l'axe Liwa – Daboua, du 24 au 26 mai 2016, Rapport conjoint, juin 2015

Santé et accès aux structures de santé

[377 ICs sur 402 ; 248 villages sur 267 ; NCM = 2,1/3]

En termes d'accès aux soins, aucune évolution n'a été observée par rapport aux données collectées en janvier 2016. Les difficultés principales d'accès aux soins identifiées par les ICs à la fois en ce qui concerne la population hôte et la population déplacée, restent le coût important et l'absence de transports pour se rendre dans les infrastructures de santé (voir graphique 11). A ceux-ci s'ajoutent un manque de personnel et/ou de médicaments dans les structures de santé voir même un manque de structure (voir carte 6 ci-dessous). Le manque de médicament a également été souligné lors de l'évaluation inter-clusters de mai 2016 en ce qui concerne les zones de Daboua et Liwa²⁵. Pour ce qui concerne l'accès aux soins pour les femmes enceintes par exemple, 52% des 377 ICs interrogés disent que l'accouchement a lieu le plus souvent à la maison avec la présence d'une sage-femme traditionnelle et sans la présence d'une infirmière formée.

Graphique 11 : Difficultés rencontrées pour accéder aux soins

Problème d'accès aux soins	Générale	Femmes	Déplacés
Soins trop chers	161	162	40
Pas de transport	151	145	43
Manque de staff et/ou médicaments	135	126	14
Pas de structure de santé	110	113	48
Problème de libre circulation	82	84	40
Insécurité	73	62	37
Structure de santé pas fonctionnelle	56	48	47
Pas de difficultés	33	33	5
Ne sait pas	1	4	4
Autre	3	1	0

Ces informations ont été corroborées par l'évaluation conjointe inter-clusters de mai 2016, qui affirme que « cela limite l'accès des populations qui ont perdu leurs ressources à cause des déplacements²⁶ ». L'évaluation met aussi en évidence le manque de structures adéquates ayant la capacité d'accueillir la population locale plus les déplacés²⁷. Bien que certaines agences et ONGs aient mis en place des cliniques mobiles qui interviennent dans plusieurs sites et villages²⁸, les défis d'accès aux soins restent importants : des 248 villages pour lesquels les ICs avaient des informations en ce qui concerne la santé, seulement 24 sont assistés par des cliniques mobiles, soit à peine 10%. En outre, 49% des ICs ayant de l'information sur la circulation des personnes indiquent qu'elles avaient accès à un centre de santé avant la crise, en décembre 2014, et 12% qu'ils avaient accès à un hôpital. Suite à l'état d'urgence et donc à la restriction de mouvement des personnes, 40% des ICs indiquent un impact négatif pendant les mois précédant l'enquête par rapport à l'accès aux centres de santé et 14% par rapport aux hôpitaux.

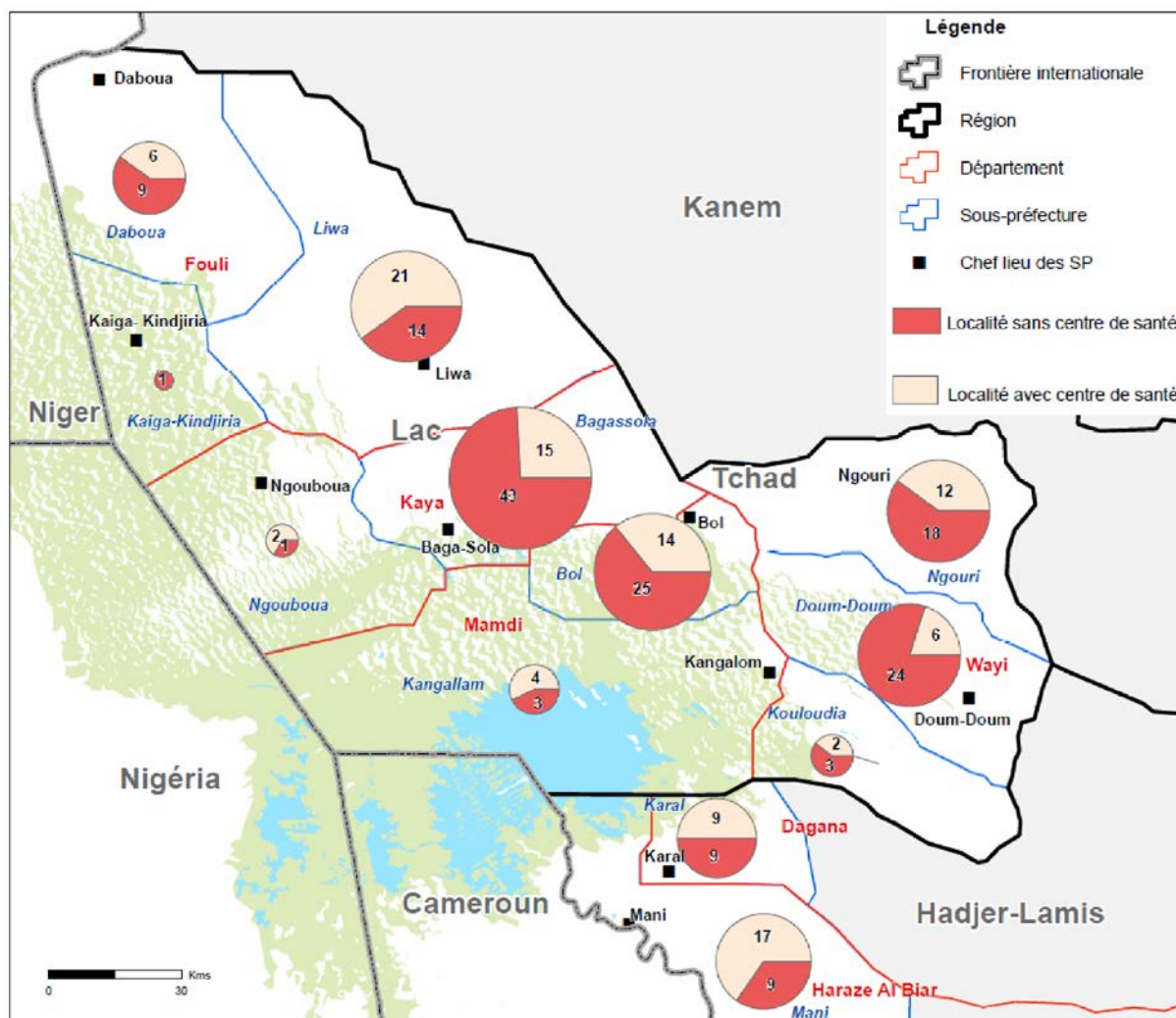
²⁵ UNOCHA, [Tchad: impact de la crise nigériane dans la région du Lac, Rapport de Situation no 12 \(30/03/2016\)](#), mars 2015

²⁶ UNOCHA, [Tchad: impact de la crise nigériane dans la région du Lac, Rapport de Situation no 12 \(30/03/2016\)](#), mars 2015

²⁷ UNOCHA, [Tchad: impact de la crise nigériane dans la région du Lac, Rapport de Situation no 12 \(30/03/2016\)](#), mars 2015

²⁸ UNOCHA, [Tchad: impact de la crise nigériane dans la région du Lac, Rapport de Situation no 12 \(30/03/2016\)](#), mars 2015 ; UNOCHA, [Tchad: impact de la crise nigériane dans la région du Lac, Rapport de Situation no 13 \(29/04/2016\)](#), avril 2015

Carte 6: Nombre de villages enquêtés ayant une structure de santé, par sous-préfecture



Enfin, les maladies les plus répandues semblent être les mêmes que celles remarquées lors de la collecte de données de janvier 2016. En particulier, les ICs ont indiqué la prévalence du paludisme et de la diarrhée, y compris pour les femmes et pour les enfants. A remarquer également la forte présence de maladies contagieuses (ex : hépatite, typhoïde, cholera et dysenterie) et de la malnutrition, spécialement chez les enfants (voir graphique 12). En effet, 83% des ICs ont mentionné que, pendant le mois précédant l'enquête, des enfants vivant dans leur village ont été diagnostiqués dans un état de malnutrition sévère. S'agissant des femmes, les ICs ont signalé des problèmes de santé maternelle. Selon les statistiques de l'INSEED, le taux de mortalité maternelle s'élevait à 2,99 pour 1000 en juillet 2014²⁹. D'après d'autres sources, « le VIH/SIDA prend des proportions inquiétantes dans la région du Lac, surtout chez les femmes enceintes et les adolescents-jeunes³⁰ ». Les mêmes observations ont été faites en ce qui concerne les déplacés. La mission inter-clusters de mai dans les sous-préfectures de Daboua et Liwa a également relevé que « les maladies les plus fréquentes sont les diarrhées, les douleurs abdominales, les infections urinaires et les complications de grossesses sachant que la plupart de femmes accouchent à domicile par l'assistance des matrones traditionnelles³¹ ». Des infections respiratoires dans le district sanitaire de Liwa et le paludisme pour les districts sanitaires de Bol et Bagassola ont également été signalés³².

²⁹ INSEED, [Deuxième recensement général de la population et de l'habitat \(RGPH2, 2009\), évaluation de la qualité des données](#), juillet 2014

³⁰ UNOCHA, [Tchad: impact de la crise nigérienne dans la région du Lac. Rapport de Situation no 13 \(29/04/2016\)](#), avril 2015; UNICEF, [Chad Humanitarian situation report](#), 31 January 2016

³¹ UNOCHA, Mission Inter-Clusters sur l'axe Liwa – Daboua, du 24 au 26 mai 2016, Rapport conjoint, juin 2015

³² UNICEF, [Chad Humanitarian situation report](#), 31 January 2016

Graphique 12: Maladies les plus fréquentes le mois précédant l'enquête, selon les ICs

Maladie	Générale	Femmes	Enfants	Déplacés
Fièvre/paludisme	364	341	305	117
Diarrhée	167	121	252	47
Maladie contagieuse	162	117	85	33
Malnutrition	149	88	236	37
Problèmes de peau	30	23	35	24
Infection pulmonaire	24	36	16	4
Problèmes de santé maternelle	32	127	8	17
Maladies chroniques	40	43	33	43
Problèmes de dents	23	16	14	11
Autre	6	6	1	0
Blessures par violence	6	19	7	1
Aucune maladie	2	1	1	0
Ne sait pas	2	2	2	3

Eau et assainissement

[400 ICs sur 402 ; 267 villages sur 267 ; NCM = 2,2/3]

Les puits munis de pompe ont été identifiés comme étant la principale source d'eau potable dans 39% des villages enquêtés, suivi par les forages (37% des ICs). Ces sources d'eau se trouvent généralement à une distance à pied de moins de 10 minutes du village. Les puits avec pompe ont été principalement mentionnés dans les sous-préfectures de Daboua, Kouloudia et Liwa. A Kangallam, l'eau de surface semble être la source principale d'eau potable, citée par la majorité des ICs de cette zone. Les puits munis de pompe sont indiqués comme étant la principale source d'eau dans 54% des sites de déplacement alors que le forage l'est dans seulement 19% des sites, et ce surtout dans les sous-préfectures de Karal et Bagasola (voir carte 7 ci-dessous).

La qualité de l'eau varie d'un village à l'autre. Les ICs la considèrent de bonne qualité dans 50% des villages enquêtés alors qu'ils pensent qu'elle a un mauvais goût, une mauvaise couleur, une mauvaise odeur ou qu'elle rend malade dans 57% des villages enquêtés (les avis étaient partagés concernant 7% des villages). C'est notamment le cas de la majorité des ICs originaires des sous-préfectures de Daboua (57%) – dont plus de 35% indiquent que l'eau rend malades les habitants – de Kangallam (73%), Karal (64%), Kouloudia (63%), Liwa (56%) et Ngouboua (50%). D'autres sources ont également recensé ce manque très préoccupant en termes d'accès à l'eau³³. Selon l'évaluation inter-clusters de mai 2016 dans les sous-préfectures de Daboua et Liwa, « les déplacés et la population hôte consomment l'eau des puits traditionnels situés dans un rayon en moyenne de 2 à 3 km pour subvenir à leurs besoins. L'eau puisée est très turbide et non traitée entraînant des maladies hydriques telles que la diarrhée chez les enfants et aussi les adultes³⁴ ». Enfin, les ICs indiquent que l'eau n'est pas gérée par un comité de l'eau dans 54% des villages enquêtés, contre 43% des villages où le comité est décrit en activité. L'analyse désagrégée par sous-préfecture montre que ce sont surtout les ICs provenant des sous-préfectures de Kaiga-Kindjiria, Liwa, Daboua, et Kangallam qui indiquent qu'un tel comité n'existe pas dans leur lieu d'origine (respectivement 100%, 92%, 91% et 80%).

Une grande majorité d'ICs indiquent que la population n'a pas accès à des latrines, et ce dans 84% des villages enquêtés. Lorsque des latrines existent, elles sont principalement simples et sans couvercle et de caractère collectif. Les résultats relatifs aux localités de déplacement enquêtées sont similaires à celle de la population hôte, avec une absence de latrines signalée dans 92% des sites de déplacés. L'évaluation inter-clusters de mai 2016 confirme ces données pour les sites et villages enquêtés dans les zones de Liwa et Daboua, et met en garde contre la propagation de maladies hydriques en prévision de la saison de pluie³⁵. Enfin, concernant le système de gestion de déchets, les résultats n'ont pas changé depuis l'enquête de janvier 2016 : il n'y a généralement pas de système

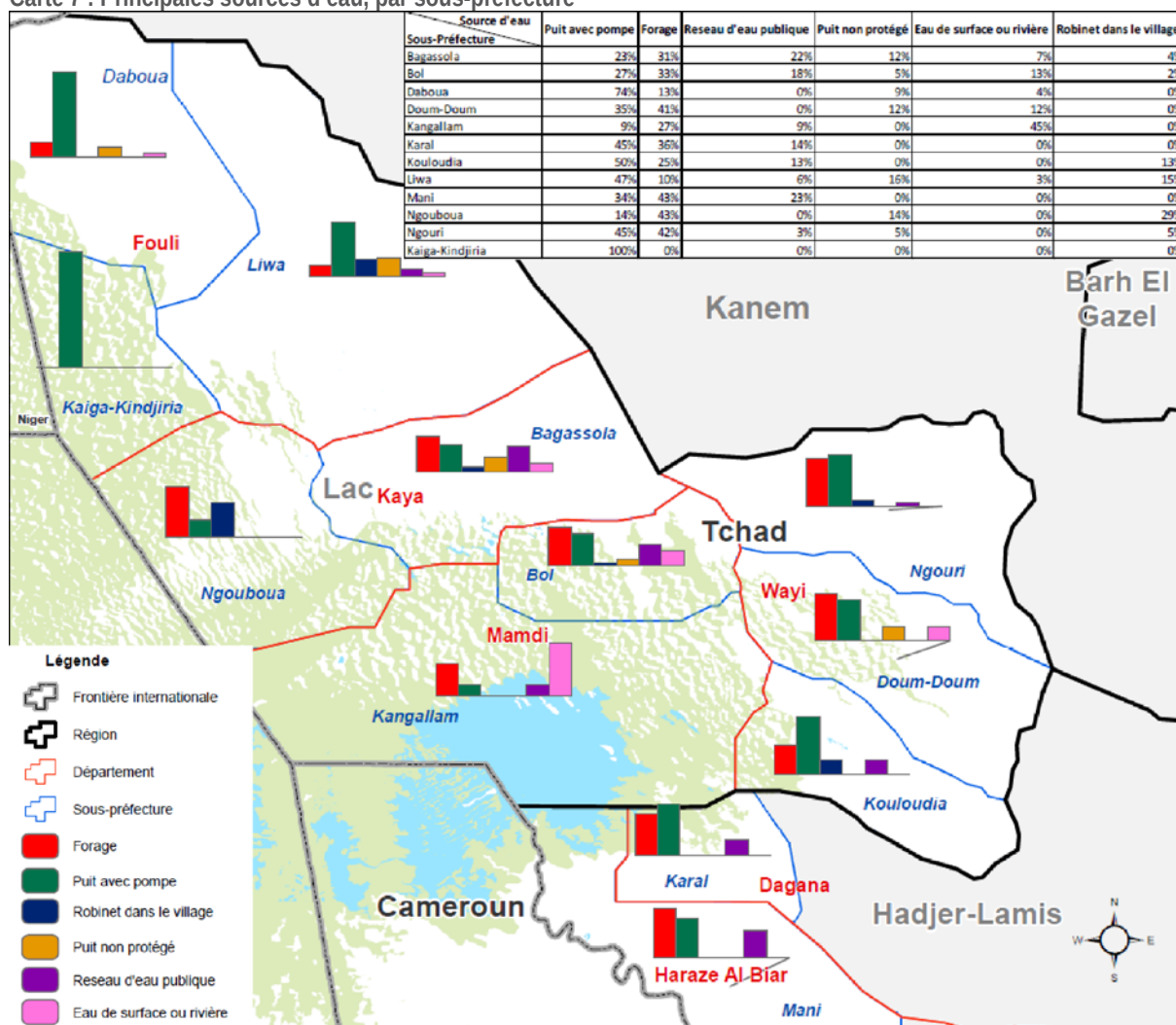
³³ UNOCHA, [Tchad: impact de la crise nigériane dans la région du Lac, Rapport de Situation no 13 \(29/04/2016\)](#), avril 2015

³⁴ UNOCHA, Mission Inter-Clusters sur l'axe Liwa – Daboua, du 24 au 26 mai 2016, Rapport conjoint, juin 2015

³⁵ UNOCHA, Mission Inter-Clusters sur l'axe Liwa – Daboua, du 24 au 26 mai 2016, Rapport conjoint, juin 2015

de gestion des déchets dans leur village d'origine et dans peu de cas (surtout dans l'Est, c'est-à-dire dans les sous-préfectures de Doum-Doum, Ngouri et Kouloudia), les déchets sont brûlés dans une fosse ou à l'air libre.

Carte 7 : Principales sources d'eau, par sous-préfecture



Education et accès aux structures scolaires

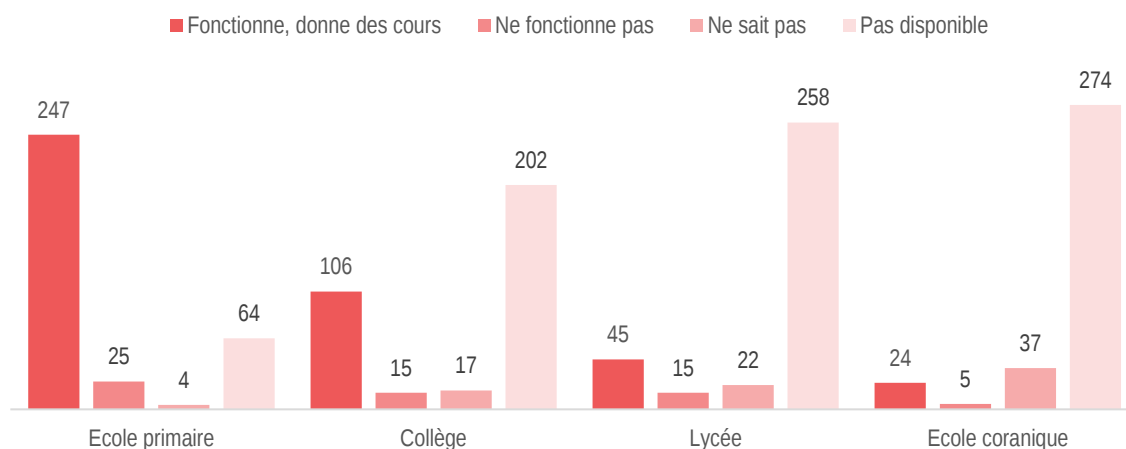
[340 ICs sur 402 ; 217 villages sur 267 ; NCM = 2,2/3]

La majorité des ICs déclare qu'il y a une école primaire active et en état de fonctionner dans leur village, c'est-à-dire dans 143 des 267 villages enquêtés. En additionnant le nombre de villages enquêtés ayant une structure d'éducation primaire avec le nombre de villages les plus proches avec une école primaire, il y a un total d'au moins 231 écoles dans les sous-préfectures couvertes par cette enquête (voir graphique 13). Par contre, une minorité seulement d'ICs mentionnent l'accès à une structure d'éducation secondaire fonctionnelle (31% un collège et 13% d'un lycée).

Selon l'annuaire statistique de l'éducation du Ministère de l'Education, il y a 539 écoles primaires dans la Région de Hadjer-Lamis et 446 dans la Région du Lac, y compris les écoles publiques, communautaires et privées, dont respectivement 17% et 20% sont dans le milieu urbain et semi-urbain. Dans la Région de Hadjer-Lamis, pendant l'année scolaire 2013/2014, il avait 1404 enseignants chargés de cours et 921 maitres communautaires au niveau primaire, c'est-à-dire 4 enseignants ou maitres par école en moyenne. Dans la Région du Lac, selon la même source, il y avait 806 enseignants chargés de cours et 524 maitres communautaires au niveau primaire, c'est-à-dire 3 enseignants ou maitres par école en moyenne. Selon l'annuaire le ratio élève/enseignant pour le deux Régions est respectivement de 52 et 56, ce ratio est beaucoup plus élève si on ne compte que les enseignants

formés : 123 et 151, ce qui dénote d'un grave manque en termes d'enseignants. En outre, les statistiques du Ministère révèlent l'important manque d'écoles secondaires dans ces régions : 18 dans la Région de Hadjer-Lamis et 14 dans la Région du Lac.³⁶

Graphique 13: Structures d'éducation disponible dans les villages

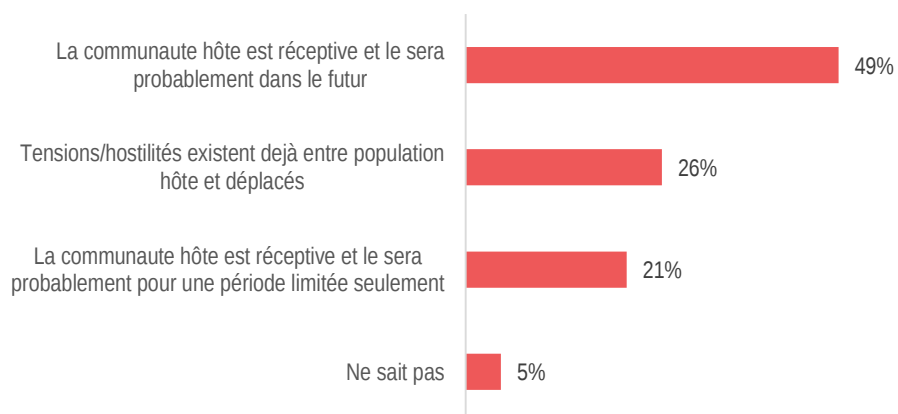


Moins de la moitié des garçons et des filles en âge d'aller à l'école primaire sont scolarisés selon, respectivement, 228 et 252 ICs sur 340. De même, selon 73 des 123 ICs déplacés interviewés, moins de la moitié des enfants de leur localité de déplacement vont à l'école primaire. De manière similaire aux données collectées en janvier 2016, la raison mentionnée pour expliquer ce bas taux de scolarisation malgré la présence relativement importante d'écoles primaires est un manque de ressources, à la fois d'enseignants et de fournitures scolaires. Le fait que les enfants doivent rester à la maison pour travailler est également mentionné par les ICs, surtout en ce qui concerne les filles (174 ICs contre 111 pour les garçons). Ce problème a également été signalé par l'évaluation inter-clusters de mai 2016 dans les sites de Liwa et Daboua, qui a relevé les défis du mariage précoce pour les filles et de l'implication des enfants dans les travaux familiaux³⁷. L'évaluation a aussi souligné l'absence de structures scolaires autour de certains sites visités³⁸, qui se trouvent probablement dans des zones trop isolées. Enfin, il vaut la peine de mentionner que, selon les données collectées, la structure scolaire est utilisée comme abris dans 40 villages enquêtés (18%), principalement dans les sous-préfectures de Liwa, Bol et Bagassola (voir carte 8).

³⁶ Ministère de l'Education, Annuaire statistique de l'Education, Année scolaire 2013/2014, 2014

³⁷ UNOCHA, Mission Inter-Clusters sur l'axe Liwa – Daboua, du 24 au 26 mai 2016, Rapport conjoint, juin 2015

³⁸ UNOCHA, Mission Inter-Clusters sur l'axe Liwa – Daboua, du 24 au 26 mai 2016, Rapport conjoint, juin 2015

Graphique 14 : Relation entre population hôte et déplacés, par proportions d'ICs

CONCLUSION

Ce rapport de juin 2016, consistant en une actualisation des données récoltées en janvier 2016, avait pour objectif d'établir un monitoring de la situation et des besoins humanitaires des populations vivant dans la région du lac Tchad. En particulier, il visait à combler les lacunes en termes d'informations identifiées lors de la précédente collecte de données, afin d'informer la réponse humanitaire dans cette région.

De manière générale, la situation dans la région du lac Tchad ne présente aucune amélioration significative et les besoins humanitaires identifiés précédemment restent actuels. Plus spécifiquement, la crise humanitaire dans la région du lac se poursuit ainsi selon trois dynamiques interdépendantes :

- 1) Tout d'abord, l'insécurité dans la région a entraîné d'importants mouvements de population depuis 2015, relevés dans plus de la moitié des villages enquêtés. Ceux-ci étaient constitués à la fois de populations du Nigéria venant se réfugier au Tchad (6951 réfugiés dans la région du Lac selon le HCR)⁴⁰ et de déplacés internes (plus de 100 000 personnes)⁴¹. Ces déplacements ont eu lieu de manière localisée, principalement au sein de la même préfecture ou sous-préfecture, et répondant à une logique sécuritaire et communautaire, c'est-à-dire que les populations se sont déplacées vers des localités proches, qu'ils savaient sûres et où des membres de leur famille ou de leur communauté vivaient déjà. Les résultats de l'enquête révèlent une stabilisation de ces déplacements, puisque les déplacés ne sont pas retournés dans leur localité d'origine
- 2) Ensuite, l'instauration et la prolongation de 6 mois de l'état d'urgence en avril 2016, conséquence de la persistance des problèmes sécuritaires, ainsi que les restrictions de mouvements qui en résultent, ont eu un impact négatif sur la situation économique et alimentaire de la région. En effet, de nombreux agriculteurs, pêcheurs et éleveurs n'ont eu que peu ou pas d'occasions d'accéder à leur terrain, au Lac ainsi qu'aux routes de transhumance, soit parce qu'ils ont dû quitter leur localité d'origine et que la distance ou l'insécurité les en empêchaient, soit parce qu'ils résident dans des zones où les mouvements sont restreints. Par conséquent, la production locale agricole et l'élevage ont diminué, les marchés ont été négativement affectés et les prix de la nourriture ont augmenté, obligeant les ménages à adopter des mécanismes d'adaptation souvent négatifs. Cette dégradation de la situation a conduit, et peut continuer de conduire, à des mouvements de populations ultérieurs, encore plus localisés (micro-mouvements), davantage liés à l'économie et à l'accès à la nourriture. Il ressort également de cette situation une certaine mise en concurrence de facto des populations hôtes et déplacées quant aux moyens de subsistance, comme cela a été relevé par certains ICs.
- 3) Enfin, la région du Lac fait face à un parc d'infrastructures extrêmement faible, qui vient s'ajouter à des services de base déjà peu disponibles. Or, les dynamiques de déplacement et la compétition accrue sur les ressources disponibles viennent accentuer davantage la pression sur ces services dans certaines localités et en rendent l'accès encore plus difficile. Les ICs indiquent que cette pression pourrait provoquer certaines tensions entre la populations hôte et les déplacés dans environ un quart des villages enquêtés, notamment dans les sous-préfectures de Liwa et Daboua. La vulnérabilité des populations à d'éventuels chocs ultérieurs additionnels s'en trouve également exacerbée. Ces populations peinent par exemple à accéder à des soins en raison de leur coût, du manque de transport pour se rendre dans les structures de santé, et du faible équipement de celles-ci.

Au final, les résultats de l'enquête mettent en évidence que les besoins prioritaires des populations hôtes et déplacés concernent principalement l'accès à la nourriture et aux moyens de subsistance, le type d'abris et l'accès aux services de base tels que les infrastructures de santé, l'eau et l'assainissement, et les infrastructures scolaires.

Au vu des besoins relevés et du contexte, il semblerait opportun de privilégier une approche locale tenant compte des besoins prioritaires spécifiques à chaque localité, tenant compte par exemple des capacités disponibles auprès des prestataires de service locaux. Une approche intégrée permettrait de garantir une prise en compte de la

⁴⁰ HCR, [Statistiques par camp, bureau et région de la population de personnes relevant de la compétence du HCR. \(Au 30/04/2016\)](#), mai 2016

⁴¹ OIM, Gouvernement du Tchad, CCCM Cluster, [Mise à jour des chiffres des déplacés en lien avec la crise nigériane](#), mai 2016

situation des populations hôtes, en parallèle des populations déplacées, afin d'éviter une perception d'une assistance partielle qui contribuerait alors à exacerber les tensions intercommunautaires

Dans une logique similaire, un dialogue continue entre les acteurs humanitaires et de développement afin de lier la réponse humanitaire aux autres types d'interventions structurelles de moyen et de long terme visant à améliorer la qualité et la disponibilité des services de base dans la région pourrait être bénéfique.

ANNEXE 1

Matrice de confiance

	Déplace- ments	Abris	Eau et assainis- sement	Santé	Sécurité alimen- taire	Moyens de subsi- stance	Circula- tion des biens et person- nes	Educa- tion	Protec- tion
Activité									
Chef du village	3	2	3	2	2	3	3	2	3
Docteur/infirmier	1	1	2	3	2	1	1	1	2
Vente et commerce	1	1	1	1	3	2	3	1	1
Vétérinaire	1	1	1	2	1	2	1	1	1
Enseignant/administration scolaire	1	1	1	1	1	1	1	3	2
Chauffeur	2	1	1	1	1	1	3	1	1
Administration	2	1	1	1	1	1	2	1	1
Pêche	1	1	1	1	1	2	2	1	1
Chef religieux	1	1	1	1	1	1	1	1	2
Etudiant	1	1	1	1	1	1	1	3	1
Maçon/main œuvre	1	3	1	1	1	1	1	1	1
Agriculture	1	1	1	1	1	2	1	1	1
Elevage	1	1	1	1	1	2	1	1	1
Artisanat	1	1	1	1	1	2	1	1	1
Service	1	1	1	1	1	1	2	1	1
Autre	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Sans emploi	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Préfère ne pas répondre	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Statut									
Déplacé interne	3	3	2	2	2	2	3	2	3
Réfugié	3	3	2	2	2	2	2	2	3
Retourné	3	3	2	2	2	2	2	2	3
Population hôte (résident)	1	3	3	3	3	3	3	3	2
Autre	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Préfère ne pas répondre	1	1	1	1	1	1	1	1	1

ANNEXE 2

Photos



Equipe REACH de Bagasola, avril 2016 © REACH



Formation des enquêteurs de Bol, mai 2016 © REACH



Enquête dans la sous-préfecture de Bol, mai 2016 © REACH



Enquête dans la sous-préfecture de Ngouri, mai 2016 © REACH



Enquête dans une école primaire, sous-préfecture de Ngouri, mai 2016 © REACH